

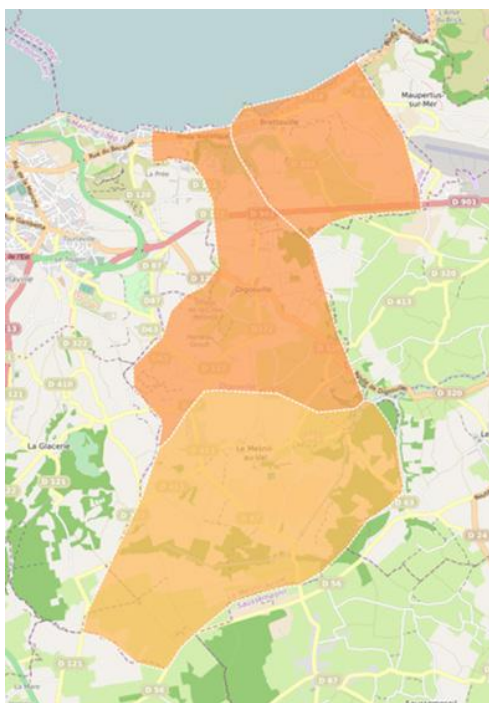


**Plan de Déplacements du
Cotentin**
Atlas intercommunal
Pôle de Proximité de la
Saire
Août 2018

Population

Ce pôle de proximité se compose de 3 communes. Aucune polarité ne se dégage et les habitants de ce territoire sont largement tournés vers le pôle de Cherbourg-en-Cotentin qui propose une gamme d'équipements et des emplois nombreux dont ne dispose pas le territoire.

Le territoire connaît un dynamisme démographique qui s'explique par la proximité de Cherbourg-en-Cotentin entraînant des phénomènes de périurbanisation.


Densité de population - 2014
Emploi

218 emplois
0,15 emplois pour 1 actif occupé
 Des indices de concentration d'emplois très faibles nécessitant des déplacements nombreux
Des emplois répartis dans les communes de Bretteville et Digosville : 80 %

Logements

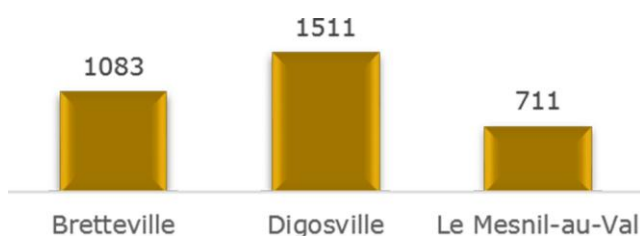
17 % de résidences secondaires (contre 13,8 % en moyenne sur la CA)
81 % des ménages disposent d'au moins 1 place de stationnement

	La Saire	CA du Cotentin
Population	3 305	181 636
Evolution de la population (1999-2014)	7%	2,60%
Densité de population	116,4	126
Nombre de ménages	1 338	80 955
Part des moins de 18 ans	23,60%	22%
Part des plus de 65 ans	15,40%	19%
Captifs potentiels	26%	28%

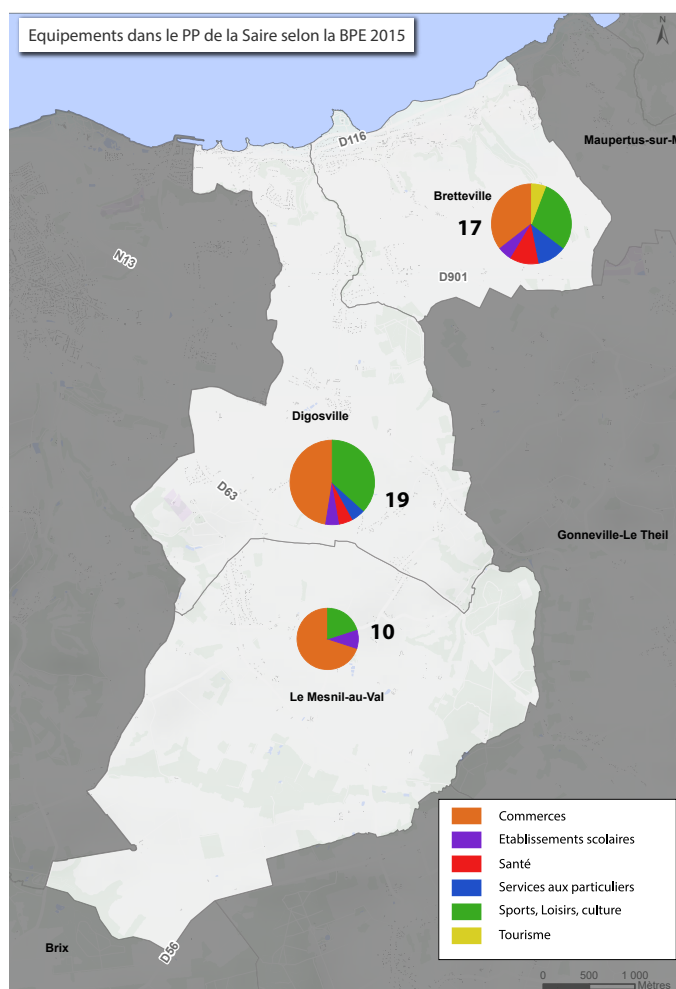
Paysages

Littoral

Périurbain

Rural
Population par commune en 2014


Les équipements communautaires



L'Économie

Un filière plus marquée : Ovins et lait

Peu d'activités économiques présentes sur le territoire mais une **zone commerciale du Becquet** en cours d'aménagement (centre commercial, etc.)



ZC du Becquet le long de la route touristique : impactera les déplacements du secteur

Une attractivité touristique liée au littoral

Un camping municipal mais peu d'hébergement touristique
Pas de base de loisirs : nécessité d'aller à Tourlaville

Les équipements communautaires

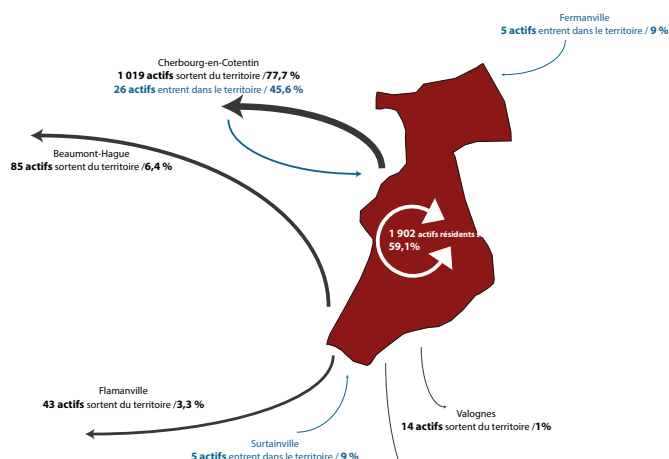
Future zone commerciale du Becquet (Digosville)
Espace culturel et de loisirs (Bretteville)
Centre de loisirs sans hébergement (Bretteville)
Ensemble paramédical (Digosville)
Plusieurs projets d'équipements : Maison médicale (Bretteville), **salle de sports et multi activités, maison de retraite** (Digosville/Bretteville)
Etc.

Peu d'équipements structurants à l'échelle du Pôle de Proximité de la Saire

LES PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

(Insee 2014)

Les déplacements domicile-travail



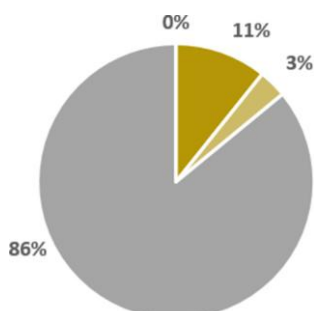
Les 3 principaux flux internes

Digosville	43,80%
Bretteville	33,10%
Le Mesnil-au-Val	23,10%

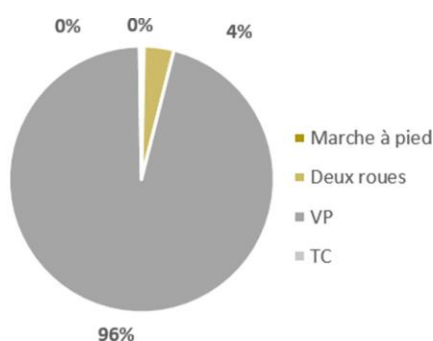
Nombre d'actifs	1 471
Actifs résidant et travaillant sur le territoire	160
	-10,90%
Actifs travaillant dans leur commune de résidence	150
	-93,70%
Actifs travaillant à l'extérieur du territoire	1 311
	-89,10%
Cherbourg-en-Cotentin	1 019
	-69,20%
Beaumont-Hague	85
	-6,40%
Flamanville	43
	3,3%
Actifs venant travailler sur le territoire	58
Scolaires résidant et étudiant sur le territoire	308
	-38%
Scolaires résidant sur le territoire et étudiant à Cherbourg-en-Cotentin	450
	-55,50%

Prédominance de la voiture pour les déplacements domicile-travail

Mode utilisé par les actifs qui travaillent dans leur commune de résidence



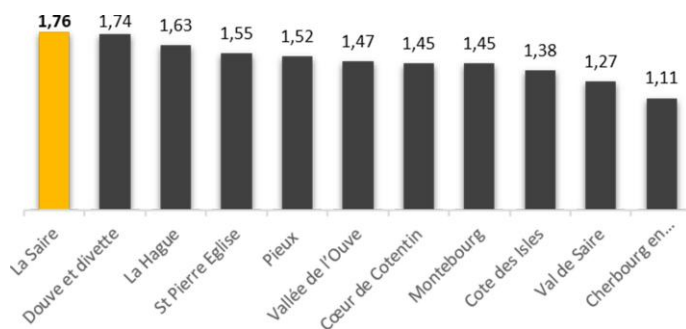
Mode utilisé par les actifs qui quittent leur commune pour aller travailler



■ Marche à pied
■ Deux roues
■ VP
■ TC

Une forte motorisation des ménages

Taux de motorisation par territoire



Source : Insee 2014

1,76 voitures par ménages

2,9 % de ménages sans voiture (14,5 % à l'échelle de la CA)

Distances et budget-temps moyens



74,6 minutes quotidiennes consacrées aux déplacements (EDVM Cotentin : **70,9** min)

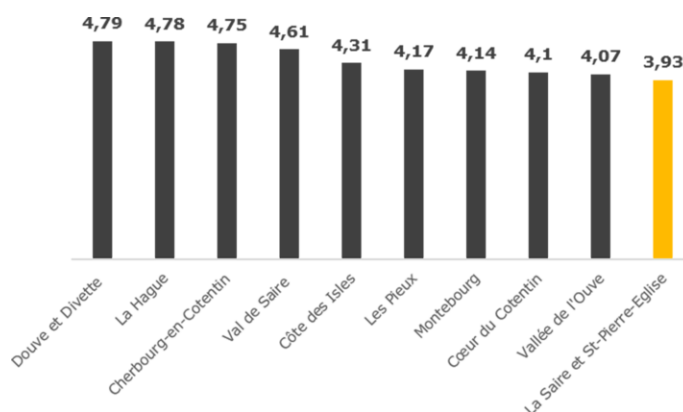


28,8 kilomètres parcourus chaque jour en moyenne par personne (EDVM Cotentin : **24,6** km)

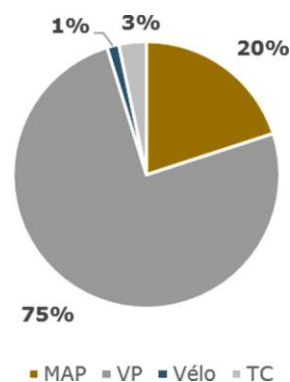
Source : EDVM 2016

Une faible mobilité des habitants du pôle

Déplacements par jour et par personne



Parts modales des déplacements tous motifs



Le travail: 1er motif de déplacements des habitants du territoire (**25,3 %**) : > à la moyenne du SCOT

Puis les achats : 14,8 %

Le déplacements contraints : 12,6 % des déplacements (vs 15,5 % à l'échelle de l'enquête)

Source : EDVM 2016

L'accessibilité routière



Bonne accessibilité routière avec la D901 et la D116 qui permettent un accès rapide en moins de 15 min à Cherbourg-en-Cotentin, lieu d'attraction principal du territoire.

Les 3 communes se situent également à moins de 10 km d'un échangeur de la RN13 permettant ainsi un accès facilité au sud du Cotentin.

Un accès plus difficile aux pôles d'emplois de Flamanville et de la Hague puisque cela implique une traversée de Cherbourg-en-Cotentin ou l'utilisation d'axes moins adaptés.

L'accidentologie



Les accidents routiers se concentrent essentiellement sur la D901.

Moins d'1 % des accidents survenus sur la CA ont eu lieu sur le secteur de la Saire.

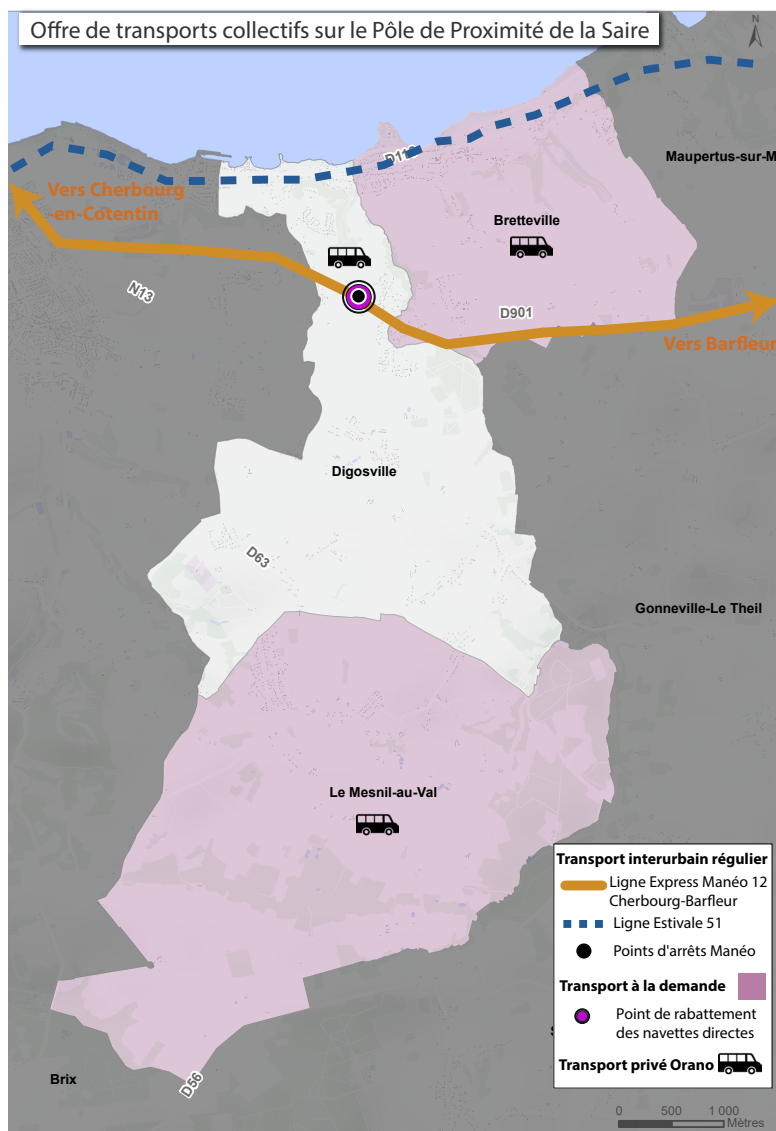
Le trafic routier



La portion de la D901 traversant le territoire connaît un trafic relativement important : jusqu'à 10 000 véhicules/jour.

Cela s'explique notamment par la forte proportion d'actifs travaillant sur Cherbourg-en-Cotentin.

Les transports collectifs



Une desserte routière interurbaine : Ligne express Manéo 12 – Cherbourg-Barfleur
Une **ligne estivale 51** desservant la plage de Bretteville vers Cherbourg et Barfleur

Une offre à la demande existe :

- **Navettes Manéo Express :** Une **navette à la demande** permet aux communes de la Saire un **rabattement vers un arrêt structurant de la ligne express Manéo 12**, à raison de 1 aller-retour par jour.

Une offre de transport privé vers l'entreprise Orano à la Hague

Les aménagements modes doux

Des aménagements cyclables recensés sur le territoire

- **Bande cyclable rue du vieux château et route du fort** (Bretteville)
- Des voies équestres et chemins qui pourraient être exploitées
- Amélioration de la signalétique vélo à Bretteville (contre-sens- cyclable)

Plusieurs circuits de randonnées à pied et à vélo

Les mesures d'apaisement de la voirie

Les 3 communes ont mis en place des mesures d'apaisement de la voirie : **zone 30 et plateaux surélevés/coussins berlinois** sur la traversée des bourgs ; plusieurs secteurs sur Bretteville et au niveau de la **Zone Commerciale du Becquet**

Le covoiturage

1 aire de covoiturage officielle (à Bretteville) **sur le territoire de la Saire**





Limiter le trafic de transit dans la traversée des centres-bourgs



Tenir compte de l'impact du projet de contournement routier ouest de Cherbourg-en-Cotentin sur l'organisation routière futur du secteur



Améliorer l'accès en TC vers le pôle aggloméré de Cherbourg-en-Cotentin pour les actifs et captifs (desserte des services et équipements)



Développer des itinéraires potentiels modes doux sécurisés, en continuité des itinéraires situés dans le secteur aggloméré et également à vocation touristique



Optimiser l'usage de la voiture, renforcer le développement du covoiturage dans les secteurs peu denses (aménagement d'aires, communication...)



Communiquer sur les offres existantes, et les améliorer plus particulièrement auprès des populations captives et des actifs



Communauté d'agglomération du Cotentin
8 rue des vindits, 50130 Cherbourg-en-Cotentin

 @LeCotentin www.lecotentin.fr